

Rejoignez le Cercle des Entreprises et venez vivre des moments d'exception !

« L'aide apportée par les mécènes contribue au succès des élèves de l'École Normale car elle leur permet de se consacrer pleinement à leur art et de préparer au mieux la réalisation de leurs projets artistiques. »

Chiara et Fiona Alaimo
pianistes boursières

Depuis plus de 100 ans, l'École Normale de Musique de Paris-Alfred Cortot, a pour vocation de faire rayonner la musique française à l'international, et de former les futurs grands musiciens, venus du monde entier, attirés par la diversité et la qualité des enseignements et un corps professoral de maîtres et pédagogues de grand renom.

Etablissement privé d'enseignement supérieur l'École ne reçoit pas de subventions publiques. Les dons de ses mécènes sont donc essentiels pour financer les bourses attribuées à plus d'un tiers de ses élèves et les projets pédagogiques innovants que lui permet son statut.

Au delà des diplômes qu'elle délivre, l'École a pour ambition de former des artistes et pas seulement des virtuoses et de préparer l'insertion professionnelle de ses élèves en leur donnant l'opportunité de se produire dans de premiers concerts et en les préparant aux grands concours internationaux.

VOS CONTREPARTIES

	ADAGIO	MODERATO	ALLEGRO	VIVACE	PRESTO
Soutien annuel (à partir de)	5 000 €	15 000 €	30 000 €	50 000 €	100 000 €
Coût réel après déduction fiscale à l'IS*	2 000 €	6 000 €	12 000 €	20 000 €	40 000 €

ÉVÉNEMENTS EXCLUSIFS

Invitations à la soirée annuelle des Mécènes**	2	4	6	8	10
Invitation aux masterclasses et à trois concerts des Rencontres Musicales de Cortot avec placement préférentiel**	4	6	6	8	10
Mise à disposition du salon Munch de l'École pour un événement annuel corporatif			✓		✓
Mise à disposition de la salle Cortot et des salons de réception de l'École pour un événement annuel corporatif avec concert privé des meilleurs élèves				✓	✓

PARRAINAGE

Possibilité de parrainer un élève	✓	✓	✓	✓	✓
Concert privé dans votre entreprise ***		✓	✓	✓	✓

VISIBILITÉ ET PUBLICATIONS

Envoi des documents de communication : e-newsletter mensuelle, Lettre des mécènes, etc.	✓	✓	✓	✓	✓
Mention et logo sur le site internet et les supports de communication imprimés	5 ^e position	4 ^e position	3 ^e position	2 ^e position	1 ^e position

ADHÉSION À L'AMICALE (sauf demande de ne pas adhérer)

✓	✓	✓	✓	✓
---	---	---	---	---

* 60 % du montant de votre don sur l'Impôt sur les Sociétés (IS) via l'ÉCOLE dans la limite annuelle de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaire annuel HT.

** Événements suivis d'un cocktail. Dans la limite des places disponibles.

*** sur la base d'un récital d'une heure de piano ou d'un autre instrument.

M. MME NOM PRÉNOM

FONCTION

SOCIÉTÉ

SIREN

ADRESSE

TÉLÉPHONE

EMAIL

Je préfère recevoir les invitations de l'École et documents dédiés : par email par voie postale

Don 2023/2024

Pour référence, le coût total d'une année d'étude représente entre 7 000€ et 15 000€ selon le niveau.

- Adagio** (à partir de 5 000€)
- Moderato** (à partir de 15 000€)
- Allegro** (à partir de 30 000€)
- Vivace** (à partir de 50 000€)
- Presto** (à partir de 100 000€)

Don de €

Je souhaite que mon don soit dédié au financement :

- du fonds de bourses
- des projets pédagogiques

Souhaitez-vous parrainer un étudiant?

Vous apporterez à votre filleul votre écoute et votre soutien afin de l'accompagner dans son parcours de jeune musicien et de découverte de la culture française (pour les étrangers)

- Oui Non

Je règle mon don :

- par chèque à l'ordre de « École normale de musique de Paris »
- par virement bancaire :
IBAN : FR74 3000 2004 1300 0000 6687 T28



UN REÇU FISCAL POUR IS VOUS SERA ADRESSÉ.

- Mon entreprise est fiscalisée en Europe (hors France) et souhaite régler son soutien via Trans Giving Europe (TGE) pour bénéficier de la réduction fiscale de son pays. (Nous vous contacterons à réception de votre bulletin)

ADHÉSION À L'AMICALE

Votre qualité de membre du Cercle des Entreprises mécènes vous permet de bénéficier d'une adhésion gratuite à l'Association Amicale de l'École Normale de Musique de Paris comme membre d'honneur après ratification par le CA.

- J'accepte de devenir membre en tant que représentant de mon entreprise

MENTION DE VOTRE NOM

- Je souhaite que mon entreprise figure dans la liste des soutiens à l'École sous la dénomination :
- Je souhaite que le don de mon entreprise reste anonyme.

- J'accepte de recevoir la newsletter mensuelle de l'École normale de musique de Paris.

- Je souhaite recevoir de la documentation sur les opportunités de legs, donations et assurance vie à l'École.

date

signature

MERCI DE RETOURNER CE BULLETIN D'ADHÉSION :

- ▶ par courrier : École normale de musique de Paris - 114 bis bd Maiesherbes - 75017 Paris
- ▶ par mail : mecenat@enmp.fr